

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

Inscription Aux Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP),
A l'accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et aux Séjours de Vacances.

PERMANENCES

✚ du 7 juillet au 20 août 2021, à l'ALSH - château de Castelsec –
(Pour les enfants accueillis pendant les vacances d'été 2021)

Après du directeur, pour retirer ou déposer les dossiers d'inscriptions

Horaires (sans rdv) du lundi au vendredi :

- 7h30-9h15
- 13h30-14h15
- 17h-18h

✚ du 24 août au 1^{er} septembre, au Château de Castelsec

Horaires sur rendez-vous du lundi au vendredi :

- Les matins de 9h45 à 11h30
- Les après-midi de 14h45 à 16h30

Réservations des rendez-vous, à partir du lundi 9 août au 06 31 23 77 48

Pour les réservations et paiements se rapprocher du **service Régie**.
Contact **04 67 90 41 16**

Information : vous pouvez dès à présent mettre à jour les documents dans votre dossier sur le portail famille de la Ville : <https://pezenas.portail-familles.net>

Service Accueils de loisirs :

Liste des documents qui doivent impérativement être présent dans le dossier :

- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle
- Certificat médical de non contagiosité et d'aptitude aux activités physiques
- Le règlement intérieur signé par les parents
- Une photo d'identité
- Le livret de famille – à mettre à jour si besoin
- Carnet de santé – à mettre à jour si besoin

Service Régie :

A transmettre impérativement, pour la tarification et le calcul de toutes les prestations

- Attestation de droits CAF
- Justificatifs de domicile de – 3 mois

La rentrée Scolaire aura lieu le jeudi 2 septembre 2021

Soyons prévoyant

1 dossier complet = l'assurance dès la rentrée d'inscrire son enfant au périscolaire